



Éditorial

par Silvie Delorme

Les bibliothécaires, les bibliothèques et la société : une place toujours à prendre



Silvie Delorme, présidente

C'est avec plaisir que j'entreprends ce mandat à la présidence de la Corporation. Entourée d'un conseil d'administration qui réunit des professionnels d'horizons diversifiés, issus tant du milieu public que du milieu privé, jeunes de la relève, professionnels à mi-carrière et doyens de la profession, je suis convaincue que nous saurons, dans la continuité des actions posées par la Corporation ces dernières années, poursuivre et développer la contribution des bibliothécaires à l'avancement de la société. Les membres du Conseil d'administration sont : Madeleine Balcer, Gilles Caron, Sylvie Dion, Marcel Lajeunesse, Audrey Laplante, Marcel Ouellet, Jacques Panneton, Isabelle Pilon, Jean Plante, Diane Polnicky, Josée St-Marseille, Réjean Savard, Marcel Simoneau.

Dans la suite des dossiers déjà amorcés par la Corporation et en tenant compte de la situation actuelle de la profession, voici les priorités sur lesquelles nous travaillerons cette année :

- consolider les dossiers entrepris : dossier interassociatif, bibliothèques scolaires, fusions municipales, création de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec, formation professionnelle, publication de documents promotionnels...

- améliorer le positionnement de la Corporation et des bibliothécaires tant au plan politique que social

- développer la solidarité professionnelle.

Le congrès, tant par son thème « Société cherche bibliothécaire désespérément » que par les discussions qui s'y sont tenues a permis de corroborer ces priorités et a généré quelques consensus :

- une inquiétude du milieu des bibliothèques publiques quant aux coupures de postes suite aux fusions municipales.

- l'absence de diplômés pour combler les nombreux postes qui se libéreront dans la fonction publiques d'ici les 5 prochaines années, résultats d'une étude présentée par Réjean Savard et Audrey Laplante.

- un constat évident quant à l'importance et l'urgence d'un meilleur positionnement des bibliothécaires dans leurs milieux respectifs et dans la société.

Ces enjeux et ces inquiétudes trouvent leur écho dans tous les milieux. J'ai eu l'occasion exceptionnelle, ce printemps, de rencontrer près de 300 professionnels et techniciens du milieu des bibliothèques publiques et scolaires qui m'ont exprimé les difficultés et obstacles qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Ceci, lors des sessions de formation en marketing et animation culturelle en bibliothèque dont j'ai eu la responsabilité dans le cadre du programme de formation de la politique du livre et de la lecture. En juin dernier, lors d'une présentation au RIBG (Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales), j'ai également eu la chance d'échanger avec plusieurs responsables de bibliothèques dont

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	6
À l'agenda	12

Poste publication 1472771
ISSN 0843-140X

Nouvelles des comités

par Régine Horinstein



les questionnements rejoignaient grandement les priorités exprimées. De plus, mon travail de consultante m'offre la possibilité de rencontrer des professionnels, des responsables de bibliothèques, des dirigeants municipaux, des directeurs de service et de mieux connaître et saisir la réalité en région.

C'est donc avec confiance et une perception juste des enjeux, obstacles et difficultés que vous rencontrez que je travaillerai à développer cet appui que la Corporation peut vous apporter dans le cadre de votre travail, et ce, en collaboration constante avec les membres du Conseil d'administration, les comités et la direction générale.

Déjà, en juin, des démarches ont été entreprises afin d'embaucher un consultant en relations publiques et gouvernementales pour appuyer la Corporation dans sa réflexion et la rédaction d'un plan d'action en ce sens.

De plus, les ateliers du congrès sur les relations publiques et le lobbying fournissaient des pistes intéressantes quant aux attitudes à développer pour mieux se positionner dans une organisation:

- croire en soi et en l'importance de son travail au sein de son organisation
- développer un réseau i.e. des liens et des complicités avec les responsables de service et collègues dans son environnement
- identifier les bons coups : les "WOW" et les faire connaître
- utiliser le langage de vos interlocuteurs
- cesser d'être une victime
- être positif

Le nouveau conseil d'administration

Lors de son assemblée générale tenue le 25 mai 2001, les membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec ont élu à la présidence madame Silvie Delorme et le conseil d'administration suivant pour le mandat 2001-2003.

Le conseil d'administration est composé de :

Présidente :	Silvie Delorme , consultante, Silvie Delorme Services-conseils
Vice-présidente:	Diane Polnicky , directrice de la bibliothèque centrale, UQAM
Trésorière :	Sylvie Dion , directrice de l'informatique et du développement technologique, SDM Inc.
Secrétaire:	Josée Saint-Marseille , gestionnaire des ressources d'information, Agence spatiale canadienne
Conseiller :	Jacques Panneton , directeur, bibliothèque municipale de Montréal

Administrateurs :

- Madeleine Balcer**, présidente et chef des opérations, DRA information Inc.
- Gilles Caron**, directeur, bibliothèque Paul-Émile Boulet, UQAC
- Marcel Lajeunesse**, vice-doyen aux ressources humaines et l'administration, Université de Montréal
- Marcel Ouellet**, bibliothécaire, Hydro-Québec
- Isabelle Pilon**, directrice, bibliothèque du Barreau de Montréal
- Jean Plante**, coordonnateur Réseau des services documentaires collégiaux, Centre collégial des services regroupés
- Réjean Savard**, professeur titulaire, EBSI, Université de Montréal
- Marcel Simoneau**, directeur, bibliothèque des sciences, UQAM

- intégrer cette attitude dans votre travail
- accepter que ce processus est continu et demande une vigilance de tous les instants.

Une longue marche, difficile à effectuer seul. C'est vrai. C'est là que la solidarité, troisième priorité de l'année, prend tout son sens. Ce sont les efforts collectifs, l'échange, le travail d'équipe, le respect des différences et des compétences de chacun, l'ouverture aux autres et l'inclusion qui permettent cette

marche en avant vers la reconnaissance de notre profession au centre du développement de l'individu, de nos institutions et de la société et qui nous tient tant à cœur.

J'espère que les démarches que nous effectuerons cette année, nous mènerons ensemble vers cet objectif commun.

Silvie Delorme, bibl. prof.
Présidente

Résolutions en assemblée générale

Une résolution a été présentée ainsi que deux motions de félicitations.

Objet de la résolution soumise par Maureen Clapperton et Josée Saint-Marseille : lobbying politique

Les membres de la CBPQ, réunis en assemblée générale proposent que la CBPQ accentue son action sur la scène publique, développe un lobbying politique afin de mieux faire connaître et apprécier l'apport essentiel du bibliothécaire à la société et que la CBPQ appuie le développement du réseau des bibliothèques publiques.

La résolution a été adoptée à l'unanimité après avoir précisé que c'est à la CBPQ d'identifier les moyens à prendre pour améliorer sa visibilité.

Motion de félicitations au comité organisateur et au président du comité. Motion de félicitations et remerciements au conseil d'administration et à la présidente sortante, Diane Polnicky.

Première réunion du nouveau CA

Le 8 juin dernier, le conseil d'administration nouvellement constitué a tenu sa première réunion durant laquelle la présidente Silvie Delorme est revenue sur son plan d'action présenté en assemblée générale:

-Consolidation des liens interassociatifs;

-Consolidation du travail accompli par le dernier CA;

Lors de la soirée 40^e anniversaire de l'EBSI au Manoir Rouville-Campbell De gauche à droite : Gilles Deschatelets, directeur de l'EBSI, Christine Deschamps, présidente de l'IFLA, Marcel Lajeunesse de l'EBSI et Richard Thouin, directeur de la conservation de la BNQ



-Amélioration du positionnement politique et social des bibliothécaires;

- Développement de la solidarité dans le milieu, entre les bibliothécaires et avec les différentes associations.

Quant à la résolution présentée en assemblée générale, la présidente a fait part des rencontres qu'elle a effectuées, avec un autre membre du CA, auprès de divers professionnels en communication et marketing. Suite à ces rencontres, une journée de travail sera planifiée cet automne avec le CA et l'un de ces professionnels choisi d'après la qualité de sa proposition.

Suite à l'adoption de la loi *concernant la Bibliothèque nationale du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, la CBPQ a reçu une demande de la ministre de la Culture, Diane Lemieux, de proposer des

candidats futurs membres éventuels du premier conseil d'administration de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec.

La reclassification des corps d'emploi dans la fonction publique provinciale a aussi été un sujet traité durant la réunion. Il semble que la classe des bibliothécaires est appelée à disparaître pour être reclassée sous une autre catégorie (famille) avec plusieurs autres corps d'emploi. La CBPQ suivra l'évolution du dossier ainsi que le rapport des consultations en vigueur auprès des professionnels afin de s'assurer que les bibliothécaires puissent faire reconnaître leurs compétences distinctives au sein d'un groupe qui représentera le mieux leur champ d'action.

Madeleine Balcer a été désignée pour représenter la CBPQ à la réunion de *Libraries Advance Canada* qui s'est tenue le 12 juin à Winnipeg. Il s'agit d'un nouveau mouvement de bibliothèques représenté par les associations canadiennes de chaque province et qui a pour but de consolider le réseau des bibliothèques au service des populations.

Un rapport préliminaire du congrès 2001 a été présenté permettant de constater le succès remporté par celui-ci. 177 participants ont pris part au congrès. Une invitation à participer au congrès de l'IFLA à Boston ainsi que à reconsidérer la participation de la CBPQ à titre de membre de l'IFLA ont été présentés par Réjean Savard, sujet à évaluation future par le conseil d'administration.

Congrès 2001

Le congrès annuel 2001 tenu à Montréal du 24 au 26 mai 2000, sous la présidence de Florian Dubois, a connu un succès appréciable. Sous le thème quelque peu humoristique de «Société cherche bibliothécaire désespérément» 177 participants se sont inscrits auxquels se sont joints une quarantaine de personnes pour souligner les 40 ans de l'EBSI. La soirée anniversaire s'est déroulée sur le site enchanteur du Manoir Rouville-Campbell à Saint-Hilaire alors que le cocktail s'est pris au bord de la rivière Richelieu par une journée chaude et ensoleillée.

Rappelons que c'est la présidente de l'IFLA, madame Christine Deschamps, qui a ouvert le congrès. Au total, 19 ateliers ont été présentés en plus des conférences plénières et des ateliers de produits et services. Le comité organisateur était constitué



de: Florian Dubois, Nathalie Bellemare, Sylvie Belzile, Sonia Djevalikian, Régine Horinstein, Diane Polnicky, Annick Robert et Réjean Savard. Les textes et/ou acétates des communications qui ont été déposés au secrétariat sont affichés sur le site de la CBPQ.

Congrès 2002

La région de Lanaudière est une des régions envisagées pour la tenue du prochain congrès et le comité organisateur est déjà constitué sous la présidence de Suzanne Payette, de la bibliothèque de l'Assomption Les membres du comité sont :

Logistique et communication :

- Robert Roy, président Connexion-Lanaudière
- Suzie Charbonneau, Bibliothèque de Joliette
- Francine Roy, Bibliothèque de St-Jacques
- Céline Paquette, Bibliothèque de Lachenaie
- Suzanne Payette, Bibliothèque de l'Assomption

Pré-congrès et thématique :

- Claire E. Dufresne, CRSBP des Laurentides
- Claudette Poulin, Bibliothèque de Mirabel
- Marc Bineault, Bibliothèque de Bois des Filions,
- Diane Allard, Bibliothèque de Mascouche
- Renée Dumas, Bibliothèque de Laval

Social et commandites :

- Renée Masse, Bibliothèque de Laval
- Anne Le Blanc, Collège de l'Assomption
- Isabelle (étudiante stagiaire CRAL)
- Violette Tardif, St-Jean-Borromé

Le comité a également proposé de tenir le congrès du mercredi au vendredi au lieu du jeudi au samedi. Ainsi, le congrès aurait lieu du 22 au 24 mai 2002. Les détails seront affichés au fur et à mesure sur le site de la CBPQ.

Séminaire OCLC novembre 2001

La CBPQ s'est associée à l'Institut OCLC pour offrir un séminaire de deux jours et demi en anglais sur le thème de "Creating a New Reference Librarianship". Ce séminaire aura lieu à Montréal en novembre (dates à préciser ainsi que le local) et s'adresse aux professionnels des services de référence des divers milieux documentaires. Offert en exclusivité pour la première fois au Québec le séminaire propose de :

Designed especially for reference and public services librarians at all levels, this all new OCLC Institute seminar will help you take a more active role in creating a new reference librarianship...in your own career, work unit, library, or larger spheres of influence and concern. Over an intensive 2.5 days that includes provocative lectures, facilitated group discussions, and hands-on laboratory

sessions, you will be challenged to ask the difficult questions, gain hands-on experience with new technology applications, and create an action plan for change.

How are reference services to be defined in a world of networked knowledge?

How might innovative metadata systems affect the provision of reference services and the daily work of a reference librarian?

Can libraries improve upon systems such as AskJeeves? If not, why not?

Can the cooperative cataloging model extend to reference librarianship?

What would «cooperative reference» look like?

How do cooperative cataloging and cooperative reference interrelate?

Can we create a compelling vision of a preferred future state for reference librarianship and develop specific, achievable near-term actions that begin to bring that vision to pass?

Coût du séminaire: 600 \$ taxes incluses comprenant les pauses-café et 2 dîners, et toute la documentation. Les détails suivront sur le site de la CBPQ. Nombre maximal de participants : 35.



Nominations

Le poste de directeur général du CRSBP du Bas-Saint-Laurent a été comblé par **Jean Chabot**, anciennement responsable de la bibliothèque d'Amos. Rappelons que Yves Savard, le directeur sortant a pris sa retraite mais a aussi été président du comité organisateur d'un des congrès des plus réussis de la CBPQ (le 26^e tenu à Rivière-du-Loup en 1995).

Rénald Beaumier a été nommé directeur général intérimaire des bibliothèques de l'UQAM jusqu'en mai 2002.

Carol Couture est le nouveau directeur de l'EBSI pour un mandat de 4 ans. M. Couture s'est joint à l'École en 1988 où il est actuellement professeur titulaire. Il a été entre autres archiviste aux Archives nationales du Canada ainsi que directeur du Service des archives de l'Université de Montréal.

Isabelle-Annie Lévesque actuellement analyste en information, Affaires corporatives chez Imperial Tobacco, a été nommée coordonnatrice, produits d'information.

Naissance

Félicitations, avec du retard, à Isabelle Bourgey, bibliothécaire du Groupe Secor, qui est l'heureuse maman d'une petite Emmanuelle née le 21 octobre 2000.

Pizza Hut à la bibliothèque

Nos collègues France Bouthillier, professeure à la GSLIS de l'Université McGill et Réjean Savard, professeur à l'EBSI, Université de Montréal ont répliqué au ministre de l'Éducation qui a été irrité d'apprendre que Pizza Hut offrait une assistance aux professeurs afin de promouvoir la lecture. La réplique parue dans *Le Devoir* du 11 juin rappelle la situation désastreuse des bibliothèques scolaires au Québec et surtout le manque de bibliothécaires professionnels pourtant si importants dans son rôle de médiateur du livre. Ainsi selon les auteurs de la lettre, Pizza Hut semble plus sensible que les gouvernements et les commissions scolaires aux besoins d'animation de la lecture. Qui blâmer dans ce cas ? Ils terminent en proposant un programme d'incitation à l'engagement de bibliothécaires pour les commissions scolaires.

Moratoire sur l'élimination de documents originaux

Les Archives nationales du Québec ont décrété un moratoire d'une durée de 3 ans sur l'élimination de documents originaux après leur numérisation. La décision veut contrer les risques de perte de qualité lors de la conversion des données des archives. Ce moratoire s'applique aux organismes publics et parapublics. Une réévaluation de la pertinence de reconduire cette mesure sera faite à l'hiver 2003-2004.

Le Devoir, 12 juin 2001.

Grands prix littéraires Radio-Canada

Radio-Canada lance ce concours qui porte sur le récit de voyage. Les prix en argent pour ce concours totalisent 30,000 \$ en partenariat avec Le Conseil des arts du Canada et CBC Radio two - toutes les informations ainsi que le bulletin de participation se trouvent sur le site : www.radio-canada.ca/radio sous la rubrique «Prix et bourses». La date limite pour la remise des textes est le 31 août 2001.

Bibliothèques ontariennes et Internet à haute vitesse

Le ministère du Tourisme, Culture et Loisirs de l'Ontario a annoncé qu'il versera un million de dollars aux bibliothèques publiques afin qu'elles puissent se procurer un accès Internet haute vitesse.

Le Devoir, 23 avril 2001

Nouvelles de la Bibliothèque nationale du Canada

1. La base de données de la Bibliothèque nationale du Canada (AMICUS) est maintenant offerte gratuitement à tous - AMICUS comprend le catalogue des la BNC ainsi que les notices bibliographiques des documents conservés par toutes les principales bibliothèques de recherche du Canada. Cette base était auparavant accessible aux bibliothèques moyennant un abonnement et grâce à A-G Canada Ltée et le ministère du Patrimoine canadien, la BNC peut enfin offrir un accès gratuit à tous www.nlc-bnc.ca/amicus.

2. Le 25 juin dernier était lancé le Service des nouveaux livres, qui est une vitrine d'exposition électronique pour les nouveaux titres de livres d'auteurs canadiens - www.nlc-bnc.ca/newbooks/. Ce nouveau service vient enrichir le Programme de catalogage avant publication qui permet de cataloguer les livres avant leur publication et favorise la distribution rapide de ces renseignements bibliographiques aux libraires et aux bibliothèques.

3. Images Canada - ce projet conjoint et géré par BNC, auquel participent divers organismes culturels offre un accès à guichet unique aux collections d'images contenues sur les sites Web des organismes culturels participant. 65 000 images et plus indexées illustrent des événements, des personnes, des lieux et des aspects canadiens. (imagescanada.ca)

4. Proyecto Adrienne - Suite à la visite de la Gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, au Chili, la BNC a signé une entente avec la Bibliothèque nationale du Chili. La BNC fera ainsi une compilation des oeuvres littéraires qui ont été publiées au Canada après 1973 par des écrivains chiliens en exil, recueillera ces oeuvres, manuscrits et autres documents et en fera le transfert à la Bibliothèque nationale du Chili. Les auteurs ainsi que les bibliothécaires sont invités à collaborer à la réussite de ce projet.

Bibliothèque de la Ville de Montréal

Nouveaux documents et services à la Bibliothèque de Montréal

- Lectures pour tous - une bibliographie sélection de 400 titres

parmi les documents qui constituent la Collection pour tous des bibliothèques de Montréal - disponible en format imprimé et sur le site de la Bibliothèque en format PDF.

- Le coin pour tous- un coin «alpha» conçu d'abord pour les apprenants et les intervenants en alphabétisation, une base de données interrogeable et un guide pour l'accueil en bibliothèque de la clientèle en alphabétisation.

Ces documents sont la résultante du projet de la Bibliothèque de Montréal de diffuser et de mettre en réseau ses ressources en alphabétisation.

La Grande bibliothèque du Québec

Les travaux de destruction du Palais du commerce pour céder la place à la GBQ ont commencé le 29 juin. La GBQ qui devrait voir le jour en 2003 comptera 4 millions de documents dont un en livres et on y ajoutera de nouvelles collections dont une multilingue. Étapes en cours :
Octobre - appel d'offres pour procéder à l'excavation du site.
Décembre - second appel d'offres pour la construction. Rappel des coûts: 58 millions pour la construction, 30 millions pour les équipements, livres, matériel informatique etc. Le stationnement souterrain de 6 millions devra s'autofinancer.

Une nouvelle version d'InfoSphère

Cette version a deux volets : «Sciences humaines et sciences de la gestion» et «Sciences et technologie». Chacune comprend des exemples, des ressources et des types de document

appropriés aux domaines couverts. Elle s'est enrichie d'un index plus élaboré, d'exercices pour chacun des modules, d'une navigation améliorée et des ressources plus nombreuses.
Source : <http://www.bibliotheque.uqam.ca/InfoSpere/index.html>

Inauguration de la nouvelle bibliothèque au collège Ahuntsic

Le 15 février était inauguré le nouveau Centre de diffusion au collège Ahuntsic. Il regroupe plus de 580 places pour la consultation, 24 postes de micro-informatique, un Centre des technologies de l'information pourvu de 115 ordinateurs, un Centre d'aide en français et un Centre d'aide à la réussite.

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip

Daniel Boivin
Michel Claveau
Richard Coveney
Roger Drouin (*révision*)
Régine Horinstein
Bernard Lemieux

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Bureau 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618

Courriel: info@cbpq.qc.ca
Site Internet: www.cbpq.qc.ca

Mise en page: Linda Bernier (CBPQ)

Monsieur Roch Tremblay, directeur général du collège; madame Lise Bissonnette, présidente directrice générale de la GBQ; madame Manon Blanchet, députée de Crémazie à l'Assemblée nationale et madame Luce Rodrigue, présidente de l'Association Générale des étudiants du collège, figuraient parmi les personnes présentes.

Source : *Communications Ahuntsic*, vol. 16, no.2, mars 2001

Les lecteurs sont surtout des lectrices

Une enquête menée dans les écoles de Montréal par Manon Théorêt, professeur en sciences de l'éducation, établit que les adolescents lisent dans leurs temps libres :

- 1) des livres ;
- 2) des revues ;
- 3) des documents Internet (surtout les garçons) et
- 4) le journal. La participation à des forums de discussions (chats) est en pleine croissance.

Ils préfèrent lire seul dans leur chambre, très peu le font à la bibliothèque municipale ou scolaire. Ils déclarent qu'il y a peu de livres répondant à leurs intérêts à la bibliothèque de l'école. Les conseils de leurs amis et de leurs parents les guident pour la lecture. Ils accordent peu d'intérêt aux suggestions des enseignants, des libraires ou des bibliothécaires.

Les bandes dessinées et les romans sont les genres les plus aimés. Les romans d'aventure et les policiers gagnent la palme. La peur, l'horreur et la science-fiction sont les thèmes les plus appréciés. Les garçons comme les filles aiment les livres qui les font rêver.

Les filles lisent plus, lisent plus de gros romans et s'intéressent à plus de genres différents. Les garçons lisent surtout par obligation et associent cette activité à une évaluation. Ils sont plus anxieux quand ils s'y livrent. Pour eux, la lecture est une activité féminine. L'étude recommande que les enseignants élargissent les choix de lecture à l'école : bandes dessinées, revue sur la moto, sites Internet, ...

Source : Gravel, Pauline. *Les lecteurs sont surtout des lectrices*
Le Devoir, 20 mai 2001.

Questions de droits d'auteur

La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), qui avait l'intention de rendre disponible sur son site web les oeuvres d'artistes qu'elle possédait, leur a demandé de signer une licence l'autorisant «à exposer, à numériser et à communiquer par télécommunication» les dites oeuvres. Elle les invitait à lui consentir «gratuitement une licence d'exposition, de reproduction et de communication au public par télécommunication». La BNQ précisait que cette licence «est irrévocable, non transférable et sans limites territoriale et de temps».

Le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) considère que la BNQ bafoue les droits des artistes. En avril, le RAAV a envoyé une lettre à ses membres les avertissant qu'une «nouvelle menace plane sur [leurs] droits d'auteur». Il considère «inacceptable» que les sociétés d'État comme la BNQ ne donnent pas l'exemple «en payant systématiquement aux artistes leurs droits d'auteur?». La lettre appelle les artistes à refuser de signer la licence. Le président du RAAV, M. Richard

Baillargeon, demande «le respect intégral de l'esprit et de la lettre de la loi sur les droits d'auteur». Madame Ninon Gauthier, historienne de l'art et épouse du peintre Marcel Barbeau, a envoyé une lettre à Diane Lemieux et à quelques journaux dénonçant la situation.

Source : Lamarche, Bernard. *Questions de droits d'auteur*
Le Devoir, 4 avril 2001.

De l'avenir des bibliothèques

Dans une lettre à *La Presse*, François Séguin exprime ses doutes à savoir que la loi 170 puisse permettre d'intégrer en un seul réseau l'ensemble des bibliothèques de l'île de Montréal et mettre fin à la balkanisation des bibliothèques municipales.

L'inégalité des ressources induite par les richesses foncières hétérogènes des arrondissements sera partiellement aplanie par l'article 123 de la loi qui stipule «des éléments de péréquations entre les arrondissements». Cependant la relative pauvreté des bibliothèques de l'Île comparée aux bibliothèques des grandes villes canadiennes perdurera. Ainsi les bibliothèques de l'Île sont sous les normes en ce qui concerne le nombre de bibliothécaires par habitants (seulement 0,583 au lieu de 1 bibliothécaire par 6000 habitants) et des espaces requis (81 % de la norme minimale québécoise).

L'auteur préconise «qu'une nouvelle entité, une Bibliothèque de Montréal regroupant l'ensemble des bibliothèques de l'île» soit constituée. Celle-ci aurait un catalogue collectif, un service de prêt entre bibliothèques, un abonnement unique, un service

des acquisitions, une division du catalogage, une division informatique documentaire, etc. Il prend pour exemple la nouvelle ville de Toronto qui a réalisé cela en moins de 2 ans. La loi 170 laisse la responsabilité des bibliothèques aux arrondissements. Elle risque d'encourager un statu quo obsolète plutôt que de créer une dynamique nouvelle.

Source : Séguin, François. *De l'avenir des bibliothèques*
La Presse, 7 mai 2001.

Dix raisons pourquoi Internet ne peut remplacer une bibliothèque

Depuis l'entrée d'Internet dans les écoles, certains responsables scolaires déclarent : «Ne savez-vous pas qu'Internet a rendu désuet les bibliothèques?». Voici dix bonnes raisons pour laquelle Internet ne peut remplacer la bibliothèque :

Tout n'est pas sur Internet. Seulement 8 % des journaux sont disponibles en ligne et une petite portion des livres ;

Chercher dans Internet. C'est comme chercher une aiguille dans une botte de foin. Internet est une immense bibliothèque où les documents sont pêle-mêle ;

Le contrôle de la qualité n'existe pas. On y trouve de tout ;

Souvent les sites offrant le plein-texte négligent les notes en bas de page, les remarques, les tableaux, les graphiques et les illustrations ;

Depuis 1970, plus 1,5 millions de titres ont été publiés. Seulement quelques milliers sont disponibles sur le Net. Les e-books sont vendus à l'exemplaire. Une bibliothèque numérisée ne peut prêter un livre lorsqu'il est déjà emprunté. Elle doit attendre qu'il soit retourné ;

Un lecteur de e-book ne peut lire plus de 30 minutes sans se fatiguer les yeux et développer un mal de tête ;

Une bibliothèque virtuelle ne peut remplacer une bibliothèque. On a ouvert il y a quelques années une université à Monterey, en Californie, sans bibliothèque. Ils ont dû acheter des livres par dizaines de milliers, car ils ne trouvaient pas ce qu'ils avaient besoin sur Internet ;

La numérisation des documents coûte très cher. Une bibliothèque moyenne de 400 000 livres coûterait plus de 1 milliard de dollars à numériser ;

Les documents accessibles sur Internet n'ont pas plus de 10 à 15 ans ;

Plus de 80% des répondants à une étude récente exprimaient leur préférence à acheter un livre pour le lire plutôt que de le lire sur Internet. La lecture de l'imprimé existe depuis près de 1000 ans. Cela ne changera pas d'ici les 75 prochaines années. Le Web ne peut remplacer les services d'une bibliothèque.

Source : Herring, Mark Y.
10 Reasons why the Internet is no substitute for a library
American Libraries, April 2001, pp. 76-78.

La bibliothèque publique et Internet : une coexistence pacifique est-elle possible?

En mars 2000, une étude réalisée auprès de 3 097 adultes a comparé les comportements et les opinions des utilisateurs d'Internet et de la bibliothèque publique.

Les résultats dévoilent que 66 % des répondants déclaraient avoir utilisé la bibliothèque publique; 59 % Internet; 47 % Internet à la maison et 53 % utilisaient Internet au moment de l'enquête ; 40 % utilisaient la bibliothèque et Internet ; 75 % des utilisateurs d'Internet utilisaient la bibliothèque et 60 % des utilisateurs de la bibliothèque utilisaient Internet. La fréquence et la durée d'utilisation d'Internet ne semblaient pas affecter les motifs d'utilisation et la fréquentation de la bibliothèque. Seulement 2,5 % des utilisateurs des deux services anticipaient de ne plus fréquenter la bibliothèque.

L'étude a mis en évidence le fait que les répondants utilisaient l'un ou l'autre des services selon le type d'information recherchée. Internet était deux fois plus utilisé pour obtenir des informations concernant : les produits de consommation, les affaires, les services communautaires, le gouvernement, la recherche d'emploi et l'information professionnelle. On favorisait Internet dans la même proportion pour la recherche d'emplois, la recherche de projets personnels, lire des journaux et des revues et pour le travail scolaire des enfants. La bibliothèque était deux fois plus utilisée pour obtenir de l'information sur l'histoire locale, la généalogie et la lecture des enfants.

Les gens utilisaient la bibliothèque parce qu'elle est facile à utiliser; ses frais sont minimes; la disponibilité d'une copie papier plutôt que numérisée; la fidélité de l'information; la disponibilité des bibliothécaires (versus l'aide en ligne) et la protection de la vie privée. Internet était choisi pour sa facilité d'accès; le temps épargné; les heures d'accès; l'éventail des ressources; l'espérance de trouver ce qui est recherché; l'habilité à obtenir immédiatement l'information trouvée; l'actualité de l'information; le jeu; le plaisir de naviguer et le travail seul (au lieu d'être entouré de gens).

Les bibliothèques publiques devront se redéfinir et à accroître la différenciation de leurs services face à ceux offerts par Internet comme la radio a dû s'adapter à l'émergence de la télévision. La version complète de l'étude intitulée: "The Impacts of the Internet on Public Library Use" est disponible sur le site de la Urban Libraries Council Web: www.urbanlibraries.org
Source: Rodger, Eleanor Jo, D'Elia, George et Corinne Jörgensen. *The public library and the Internet: is peaceful coexistence possible?* *American Libraries*, May 2001, pp. 58-61.

La gratuité dans les bibliothèques

Dans la région de Québec, le comité de transition a recommandé l'accès gratuit aux bibliothèques et leur mise en un réseau unique pour permettre la circulation des documents d'une succursale à l'autre. Les maires de banlieues et Andrée Boucher contestent la faisabilité d'une telle proposition. Le maire de Québec,

Jean-Paul L'allier, en a fait un de ses engagements électoraux.
Source: Fleury, Robert. *Gratuité dans les bibliothèques: les maires de banlieues pas d'accord* *Le Soleil*, 5 juillet 2001.

Les scientifiques remettent en question le monopole des grandes revues spécialisées

À la fin juin, plus de 24 000 scientifiques et universitaires avaient signé une pétition sur le site Public Library of Science exigeant la libre circulation, gratuite et en ligne, de la littérature scientifique.

Les signataires s'engagent à partir de septembre 2001, « à ne publier (...) que dans les revues garantissant la libre distribution de tout rapport de recherches qu'elles ont précédemment publié sur (...) tout hébergement public en ligne, et ce dans les six mois suivant sa publication ». Ils s'engagent également à refuser de réaliser toute recherche pour les revues qui ne satisferont pas à ces exigences. La revue *Nature* a engagé un débat sur son site Internet. Plusieurs personnalités du milieu scientifique et du monde de l'Internet ont été appelées à se prononcer sur le sujet. Ce mouvement pourrait conduire à un changement radical du processus de cooptation par les pairs.
Source: Foucart, Stéphane. *L'édition scientifique malmenée par le Web* *Le Monde*, 27 juin 2001.

Expansion du site Web Notre mémoire en ligne

Une nouvelle initiative intitulée *Le Canada en devenir* a récemment été inaugurée par l'Institut canadien de

microreproductions historiques (ICMH) sur le site *Web Notre mémoire en ligne* (www.canadiana.org). Ce nouveau projet documentera l'histoire des gouvernements au Canada de la période coloniale jusqu'en 1900, grâce à l'ajout, sur une période de trois à cinq ans, de 1 250 000 pages comprenant les lois, les Débats, les journaux et documents parlementaires.

L'ICMH a profité du lancement de cette initiative pour remercier chaleureusement les 105 bibliothèques canadiennes qui appuient le projet par le biais de leurs membres, ainsi que les 200 bibliothèques et archives qui prêtent leurs précieux ouvrages à numériser et à microfilmer.

Signalons que Yahoo et CTV News ont classé le site *Notre mémoire en ligne (NML)* parmi les meilleurs sites, et le *Web World News* a présenté *NML* sur la page d'accueil de l'UNESCO. Le site *NML* a reçu 8 millions de visites la première année et les visiteurs ont consulté 8000 pages par jour.

Responsabilité éthique et juridique des professionnels de l'information

Moteurs de recherche renforçant la consultation des sites les plus visités, collecte et indexation automatique de ressources en texte intégral, négociation au prix fort de noms de domaines, etc. Les nouvelles technologies de l'information soulèvent leur lot de problèmes éthiques et juridiques, difficiles à gérer puisqu'ils se posent au niveau international et que les sensibilités varient selon les pays. C'est sur cette

toile de fond que divers intervenants français du monde de la documentation ont réfléchi sur l'impact éthique et juridique des nouvelles technologies de l'information sur leur pratique lors d'une journée d'étude organisée à Paris le 24 octobre 2000.

Un des conférenciers a révélé les nombreux conflits et contradictions présents dans le monde de l'information : contradiction entre le droit d'accès aux documents administratifs et le respect de la vie privée, conflit entre droits des libraires et des usagers puisque le système instauré en France pour le prix unique du livre pourrait être remis en cause par le commerce électronique, conflit à propos des photocopies en raison du droit des auteurs et des éditeurs d'en déterminer les usages, conflit également entre les utilisateurs de données non protégées par le droit d'auteur (informations faisant partie du domaine public par nature ou du fait de l'expiration du délai instauré par le droit d'auteur) et les producteurs de bases de données.

Un avocat spécialisé dans le droit de l'information a particulièrement insisté sur les responsabilités nouvelles et de plus en plus lourdes dont le développement des technologies charge les professionnels de l'information. Juridiquement, ils deviennent éditeurs et, à ce titre, ils peuvent relever de l'infraction de presse à laquelle on applique le principe de la cascade de responsabilité.

En conclusion de la journée, le président de l'Association des bibliothécaires français, a mis l'accent sur l'importance des codes de déontologie et des chartes, documents de référence établis par des pairs. Ces

codes permettent de définir les responsabilités des professionnels envers leurs usagers, leur hiérarchie et les pouvoirs publics ; ils précisent des lignes de conduite, utiles en cas de problème, ainsi qu'une identité professionnelle. Dans cette optique, pourquoi ne pas relire le Code de déontologie de la CBPQ (<http://www.cbpq.qc.ca/francais/corporation/deonto/index.html>) à la lumière de ces nouvelles préoccupations ?

Source : *Documentaliste - Sciences de l'information 2000*, vol. 37, no 5-6, p. 339

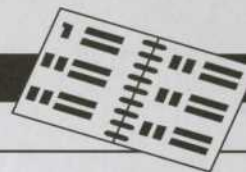
De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique : continuité et rupture

Pour les bibliothèques classiques, l'explosion d'Internet a indéniablement marqué une rupture technologique forte. C'est ce constat qui est à l'origine d'une étude de Mme Catherine Lupovici, directrice du Département de la bibliothèque numérique à la Bibliothèque nationale de France. L'auteur analyse d'abord les aspects technologiques de cette rupture, pour se pencher ensuite sur son impact sur les fonctions de base de la bibliothèque, ainsi que sur le développement de fonctions propres aux bibliothèques numériques. Elle termine par la présentation de quelques modèles de bibliothèques numériques.

En terme de politique documentaire, Internet et le Web interpellent les bibliothèques à la fois sur la question du public cible et sur celle de la sélection des ressources. Dès qu'une bibliothèque ou un centre de documentation offre ses services sur Internet, le public devient

potentiellement le public mondial du Web, un public mal connu, dont les motivations et les besoins sont très difficiles à cerner. Sur l'aspect sélection des ressources, l'extension de la politique documentaire aux ressources en ligne passe par le remplacement de versions classiques de publications sur papier ou sur cédérom par leur version en ligne sur Internet. À cet égard, la maîtrise des outils créés sur le Web pour réaliser de la veille technologique pourront aider les professionnels de l'information à traiter la masse d'information disponible sur le Internet avec des procédés adaptés au volume et à la nature fugace et évolutive des contenus. En terme de catalogage et de signalement des ressources, plusieurs initiatives se réclament d'une démarche de qualité, à l'opposé des moteurs d'indexation du Web qui travaillent sur la grande masse des ressources d'Internet. Une des manières émergentes d'organiser l'information est d'œuvrer pour la création d'informations correctement structurées et possédant des métadonnées suivant certaines normes.

La bibliothèque numérique pose aussi de nouveaux défis en raison de ses fonctions propres. Par exemple, en terme de communication de l'information, les droits d'accès à chaque ressource électronique offerte doit être contrôlé par système informatisé en fonction des différents types d'usagers. Par ailleurs, si la bibliothèque produit de l'information numérique, elle se retrouve dans un rôle «d'éditeur», ce qui soulève toute la question du droit d'auteur. Finalement se pose la question de la conservation et de la préservation à long terme des ressources numériques. L'approche de la conservation de l'information numérique a évolué en



27 au 29 septembre 2001

Winnipeg, Manitoba
Access Conference
Rens. : <http://cybrary.uwinnipeg.ca/conferences/access2001>

16 au 19 octobre 2001

Washington, DC
Association of research libraries

4 au 8 novembre 2001

Washington, DC
American Society for Information Science

7 au 10 novembre 2001

Québec, Québec
Congrès annuel de l'ASTED
Rens.: ASTED
Tél.: (514) 281-5012

s'attachant d'abord à la préservation du support, puis en proposant la migration à la fois du support et du contenu. Une autre approche, actuellement en phase exploratoire, consiste à combiner le rafraîchissement du support et l'émulation de l'environnement technique informatique d'origine du document.

Trois modèles de bibliothèques numériques sont présentés par Mme Lupovici : la bibliothèque hybride qui est pratiquée par toute bibliothèque qui ajoute naturellement à ses ressources classiques des ressources électroniques sur support, ainsi que l'accès à des ressources sur le Web, et qui gère tous ces types d'acquisitions dans une même politique documentaire ; la bibliothèque numérique sur Internet, un modèle nouveau qui désigne une collection organisée de métadonnées qui pointent sur des ressources réparties sur le réseau ; la bibliothèque numérique patrimoniale dans laquelle on numérise des collections rares et/ou précieuses pour les rendre accessibles à un large public. L'auteur termine son étude en insistant sur l'importance pour les professionnels de l'information d'être des acteurs de changement en participant à la création de nouveaux modèles de

fonctionnement en rupture totale avec le fonctionnement classique des bibliothèques.

Source : *Documentaliste – Sciences de l'information 2000*, vol. 37, no 5-6, p. 286

Citations sur la lecture

La lecture est à l'esprit ce que l'exercice est au corps.

Pauvre est celui qui a un restaurant préféré, mais qui n'a pas d'auteur préféré. Cette personne dispose d'un endroit pour nourrir son estomac, mais n'a aucun endroit pour nourrir son esprit.

Presque toutes les maisons qui valent plus de 250,000 \$ ont des bibliothèques. Ça devrait nous indiquer quelque chose non ?

Tout ce que vous avez besoin de savoir pour réussir dans votre vie a déjà été écrit et se trouve dans les bibliothèques. Toute cette information est disponible mais moins de 3 % de la population ont une carte de bibliothèque. Elles doivent être dispendieuses ! Eh bien non, elles sont tout à fait gratuites !

La seule chose plus grave que de ne pas avoir lu de livre dans le dernier 90 jours est de ne pas avoir lu de livre dans les derniers 90 jours et penser que ce n'est pas grave.

Un millionnaire dit à mille personnes : « J'ai lu ce livre et c'est ce qui m'a permis d'amasser toute ma fortune ! » Devinez combien de personnes vont acheter ce livre ? Très peu. N'est-ce pas incroyable ?

Il existe un crime plus grand que celui de brûler des livres. C'est de ne pas les lire.

Une pièce sans livres est comme un corps sans âme.

Une personne qui ne lit pas n'est pas mieux qu'une personne qui ne sait pas lire.

Le monde se divise en deux catégories de gens : ceux qui lisent des livres et ceux qui écoutent ceux qui ont lu des livres !

Source : Extraits du prochain livre de Patrick Leroux : *Moments d'inspiration* www.patrickleroux.com